



## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 18 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 18 janvier à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à FRESNOY FOLNY sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

**Nombre de Membres :**

**En exercice : 33**

**Présents : 28**

6 absents : Mme Beuvin I, M. Morel J-M, Mme Camenisch S, M. Anger S, Mme Ledue S, Mme Desbureau R,

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY
BURES EN BRAY	M. PAILLARD JEAN FRANÇOIS
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE absente excusée
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT
FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE

FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE absente excusée
GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE
LONDINIÈRES	M. ANGER SEBASTIEN absent excusé
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISENVAL	Mme LEDUE SABINE ABSENTE mais représenté par M. DELESTREES DAVID
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC absent excusé
SAINT PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE absent excusé
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY

## 1. PRESENTATION DES JARDINS DE LA BRESLE

Nous accueillons ce soir deux intervenants M. Wadier directeur des « JARDINS DE LA BRESLE » et Mme Dunet Alexandra, chef de culture.

LES JARDINS DE LA BRESLE est une association reconnue d'intérêt général.

Depuis 1996, l'association des Jardins de la Bresle (association loi 1901) prend à cœur d'aider de nombreux demandeurs d'emploi à définir leur projet professionnel et les aide dans leur parcours vers leur insertion sociale. L'association a notamment pour but d'apporter un soutien aux personnes en difficulté, de redonner espoir et dignité par la reconquête de leur autonomie par le biais d'une activité salariée au sein de l'un de nos trois chantiers d'insertion, et de travailler sur leur parcours d'insertion.

LES JARDINS DE LA BRESLE compte plusieurs activités :

- **UNE ACTIVITE MARAICHERE**

Une équipe compte une vingtaine d'hommes et de femmes provenant de la Seine Maritime et la Somme. Toutes et tous travaillent sous la responsabilité d'un encadrant technique, d'une cheffe de culture et sont accompagnés par 2 Conseillères en Insertion.

L'équipe est à pied d'œuvre pour produire des fruits et légumes Bio et s'occupe de l'élevage de poules pondeuses certifié Bio également.

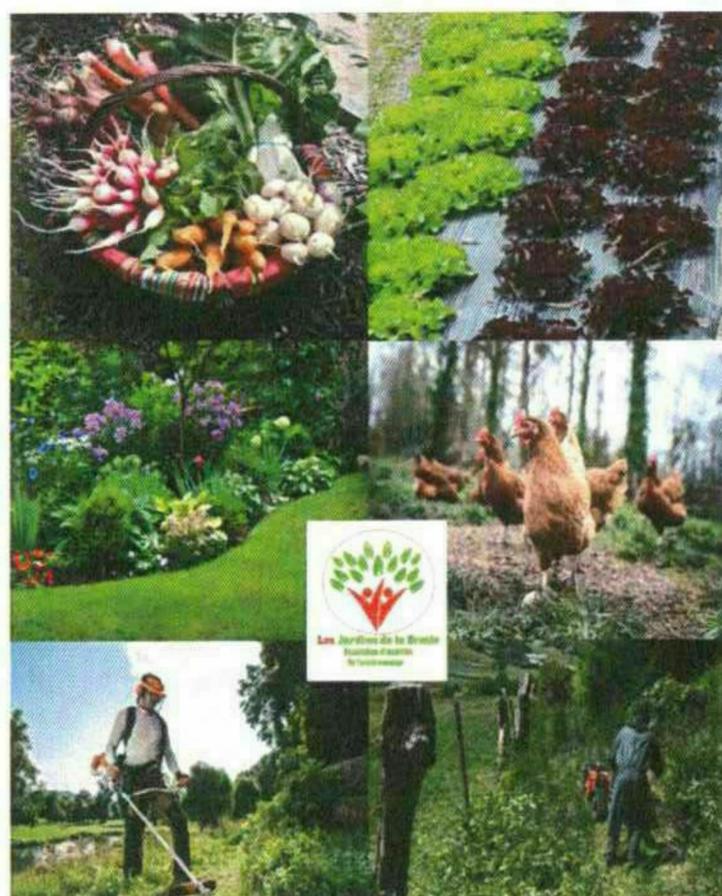
Ce chantier permet aux salariés d'acquérir de nombreuses compétences telles que planter, désherber, arroser, récolter et entretenir les terrains mais aussi préparer les commandes, effectuer l'accueil des adhérents et encaisser les ventes. Autant de compétences qui permettent de valoriser le parcours de chaque personne qui travaille au sein de l'association.

- **UNE ACTIVITE ESPACES VERTS**

Deux chantiers pour les Espaces Verts : Bresle environnement (travaux d'entretien des espaces verts) et Rivière (gestion des bords de rivières et d'étangs).

L'équipe assure l'entretien et le fleurissement de vos espaces verts (pour les particuliers, les entreprises et les collectivités territoriales). Elle participe également à l'entretien des chemins de randonnées et à la lutte contre l'érosion des sols.

Taille de haie, tonte, entretien, désherbage, paillage, élagage...



## **2.SIGNATURE DU DERNIER PV**

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

## **3.ORDURES MENAGERES**

### **RESULTAT COMMISSION APPEL D'OFFRES POUR LE RAMASSAGE DES OM ET POUR LES BACS JAUNES**

M.Vassard Hervé informe que suite à l'appel d'offre lancée, pour le ramassage des OM et pour les bacs jaunes, la commission s'est réunie et a décidé son choix sur 2 entreprises.

M.Vassard présente les résultats des marchés.



<b>BACS ROULANTS</b>	<b>SULO</b>	<b>89000 EUROS HT</b>
<b>COLLECTE DES OM</b>	<b>IKOS</b>	<b>198668 EUROS HT AN</b>

Suite à la décision du conseil communautaire, les notifications des entreprises non retenues seront envoyées en fin de semaine. Les entreprises ont 11 jours pour faire appel.

**Le conseil communautaire ordonne :**

**À Mme La Présidente de signer les marchés**

M. Martel J-P rappelle que le contrat des OM dure 5 ans renouvelable +1 et +1.

M. Martel explique concernant les bacs : ils arrivent montés, il y aura simplement les roues à monter.

Lorsque la commande est passée, il faut compter maximum 7 semaines pour la livraison. (Livraison courant mars).

Ils seront livrés à 2 endroits LONDINIÈRES et SMERNESNIL voir 3 (peut-être sur Fresnoy).

Il informe d'un premier ramassage en avril et rappelle que la collecte s'effectue tous les 15 jours de même que les O.M. La collecte s'effectuera la même semaine à 1 ou 2 jours d'intervalle.

De plus, la communication aux habitants est à réaliser.

Concernant les bacs jaunes, M. Martel réitère que :

**LE BAC JAUNE APPARTIENT A L'ADRESSE ET NON AUX HABITANTS.**

**LORS D'UN DEMENAGEMENT LE BAC RESTE.**

#### **4.DELIBERATIONS**

##### **A. IMMO ENTREPRISE**

La communauté de communes de Londinières a délibéré pour renouveler la convention avec le département jusqu'au 3 décembre 2026, sans aucun changement sur les conditions établies lors de la première signature. (Rappel des conditions la communauté de communes de Londinières acte une intervention au taux de 2.5% avec un plafond de 100000 euros.)

##### **B. PISCINE**

La communauté de communes de Londinières a délibéré pour prendre à sa charge **une partie** des créneaux de piscine des enfants des écoles primaires de la communauté de communes de Londinières et les collégiens du collège Cahingt de Londinières

Ecoles primaires de la com com	50% des créneaux de piscine. Avec un plafond de <b><u>60 euros maximum par séance.</u></b>
Collège Cahingt	2.40 euros par élève et par séance Avec un plafond de <b><u>60 euros maximum par séance.</u></b>

Cette délibération est valable pour l'année 2020-2021 et reste valable pour les années qui suivent jusqu'à nouvel avis du conseil communautaire.

#### C-CLIP VIDEO

La communauté de communes de Londinières a délibéré pour accorder une subvention de 2000 euros à l'association RYTHM'N SHOW « du rire au rêve » pour le clip vidéo réalisé par M. Frédéric Lemarié sur la com-com de Londinières.

#### D-GEMAPI

La com com délibère :

- Le produit attendu de la taxe GEMAPI pour 2022 reste identique à celle de 2021. (48160 euros)
- La com-com de Londinières autorise le versement de la contribution à la taxe GEMAPI aux Bassins Versants de l'Arques à hauteur de 48160 euros.

#### E-CONTRAT JUSTINE LECOINTE

La com com : délibère pour renouveler de 12 mois le contrat de Justine Lecointe sa durée hebdomadaire est fixée à 18 h par semaine soit 936 heures annuelles du 31 mars 2022 au 30 mars 2023

#### F-OCAD3E

La communauté de communes de Londinières a une convention avec OCAD3E c'est une convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers D EEE 2021 et à une convention relative aux lampes usagées collectées.

La com com :

Délibère pour procéder à une nouvelle délibération pour actualiser les conventions et porter leur durée au moins jusqu'au 1 juillet 2022 au plus pour cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## G-NON VALEUR

La com com :

Délibère pour mettre le titre 147 de l'exercice 2018 d'un montant de 65 euros concernant les transports scolaires (titre impayé par une famille) en NON VALEUR.

## H-COTISATION BIO MASSE

La com com :

Délibère pour RENOUELER son adhésion à BIO MASSE pour un montant de 120 euros

## I-PLU

La com com délibère :

\*afin d'acter la procédure de la communes d'Osmoy Saint Valery, la com com achèvera la modification du PLU d'Osmoy.

La commune d'Osmoy nous a transmis leur accord (délibération 2021-8 du 19 novembre 2021).

\*La communauté de communes de Londinières financera le devis EUCLYD et le commissaire enquêteur.

Le conseil communautaire autorise Mme la présidente à régler les frais qui découlent de cette décision.

## J-SAUVEGARDE

Le conseil autorise Mme La Présidente a effectuer des devis pour une sauvegarde externe des données informatique de la communauté de communes de Londinières et à signer le devis le moins disant.

## K-MAISON DE SANTÉ

Le conseil communautaire délibère et accepte le devis concernant les portes automatiques de la maison de santé et autorise le paiement qui en découle, ainsi que la signature du contrat de maintenance pour une somme de 223 euros ht / an.

## 5.PLUI

M. Vassard distribue au conseil communautaire le calendrier prévisionnel et le contenu envisagé des réunions pour la mise en œuvre du PLUi

**Début février 2022** : 1ère réunion - "**Partage des éléments de langage**"

- Rencontre avec le Groupe de Travail (GT), à constituer avec :
  - Mme Biloquet et M. Vassard + 6 à 8 élus représentatifs du territoire, intéressés et disponibles
  - Mme Lecointe (CCLondinières)
  - Mmes Leroy et Pona (DDTM)

- Présentation par la DDTM d'un diaporama
  - Qu'est-ce qu'un PLUi
  - Quelles politiques publiques mettre en œuvre par le biais du PLUi
  - Vocabulaire : PADD... OAP... , Habitat, Mobilités, EIE...
  - Quels rôles attendus de l'Etat , des Personnes publiques associées (PPA), du groupe de travail Elus, des associations, de l'enquête publique etc. autres acteurs ?
  - Déroulé PLUi - co-construction avec le public, avec les maires, avec les PPA, avec le Bureau d'études (BE)
  - Quel contenu de la délibération de prescription : **objectifs** du PLUi et **modalités** de la concertation
  - ...

**Mars 2022** : 2e réunion du GT - "**détermination des enjeux du territoire**"

- Atelier de travail visant à déterminer à partir des éléments du portrait de territoire, les premiers grands enjeux de la comcom (habitat, mobilités, paysages, ... ) & sujets pertinents à approfondir

**Avril 2022** : 3e rencontre du GT "**visites de terrain**"

- Visite commentée de la comcom (itinéraire à déterminer) avec focus (arrêts) sur les territoires types sur lesquels les enjeux trouvent à se concrétiser

**Mai 2022** : 4e rencontre du GT "**bilan et préparation d'un forum**"

- Bilan du travail effectué (ateliers et visites) conclusion sur les enjeux pertinents
- Préparation du forum (avec tous les élus de la comcom): format des ateliers ? questions à débattre ?

**Mai/juin 2022** : "**Forum**"

- Présentation succincte des travaux du GT
- Travail en ateliers approfondissement des enjeux à traduire en objectifs => ..... atelier 1 enjeu 1, atelier 2 enjeu 2, ...
- Définition des modalités de co-construction du PLUi => atelier X : modalités de la concertation avec le public et collaboration avec les maires

**Juin/juillet 2022** : **conférence des maires** suivie de délibération de **prescription du PLUi**

- Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme

**Septembre 2022** : **recrutement du BE** (accompagnement DDTM pour rédaction CdC en fonction du travail fait par le GT au 1er semestre)

**Hiver 2022-23** : début du travail du BE : **diagnostic + EIE + scénarios**

**Été 2024** : débats (en conseil communautaire et en conseils municipaux) sur le **Projet d'aménagement et développement Durable** (PADD)

**Courant 2024-25** : déclinaison du PADD en **documents règlementaires** ( OAP, Règlement, Zonage)

**Été 2025** : **arrêt du projet** => phases administratives

**Été 2026** : **approbation du PLUi**, soit 5 ans après la prise de compétence.

Le groupe de travail du PLUI est composé d'un représentant de chaque commune soit 16 membres. Mme Justine Lecointe, secrétaire, assistera aux réunions et en effectuera les comptes rendus.

Le groupe est composé de Mme Carnet C, Mme Lermechain M, M. Lévêque J, M. Leborgne V, M. Martel J-P, M. Martel C, M. Carpentier L, M. De Chezelles A, Mme Biloquet A, Mme Bourgeois M-J, M. Vassard H, Mme Ledue S, Mme Biller B, M. Pepin M, M. Grandsire B et M. Taffin G.

Une boîte mail PLUI a été créée : [plui-cclondinieres@orange.fr](mailto:plui-cclondinieres@orange.fr)

## 6. INTERVENTIONS

M. Martel informe du prolongement du congé maladie de M. Rodolphe Boucher au niveau de la déchetterie ; M. Nelson Cajot le remplace.

M. Martel évoque que le 1<sup>er</sup> avril va venir vite et la déchetterie passe en Horaire d'été au cas où M. Boucher Rodolphe n'est pas revenu, il faudra trouver un remplaçant.

M. Cajot Nelson pourra continuer le service du samedi

M. Lévêque informe

\*La kiné recherche un remplaçant de mai à fin août pour cause de congé maternité

\*Il est évoqué la possibilité de partager le bureau du chiropracteur et de la reflexologue avec une infirmière pratiquant l'hypnose.

M. Vassard informe avoir effectué un courrier aux associations pour les subventions. Cette année un formulaire CERFA est à remplir. La commission recevra les associations le 26 février prochain.

M. B. Grandsire fait savoir que de très gros problèmes sont rencontrés avec les services d'Orange. En effet de nombreuses personnes se retrouvent sans téléphone depuis des mois. Malgré de nombreuses démarches, rien n'est fait. Le même problème existe sur plusieurs communes : Clais, Fresnoy-Folny... M. Vassard déclare que ce fait a déjà été signalé et qu'avec Mme Biloquet, ils se chargeront de faire remonter ce problème aux services concernés, c'est un problème national.

M. Debures fait un appel à la solidarité suite à un incendie de maison sur la commune de Fresnoy Folny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal

The bottom half of the page contains numerous handwritten signatures and initials in black, blue, and red ink. Some are clearly legible, such as 're Boule' in black, 'Lévesque' in blue, and 'Debures' in red. Others are more stylized or scribbled out. The signatures are scattered across the page, with some appearing to be grouped together.